

Louvigné de Bais



Les prochaines élections municipales auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2020**.

Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale, il n'y aura pas d'éditorial du maire ou de ses adjoints dans ce bulletin.

Nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année 2019.

Nous nous retrouverons pour les vœux qui auront lieu le vendredi 10 Janvier 2020 à 19h à la salle Intermède.



L'épicerie est ouverte.

Changeons nos habitudes
Soutenons nos commerces de proximité !



Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
3 à 7	Vie communale Autorisations d'urbanisme Aide-sociale.fr Etat civil CCAS Accueil de loisirs Cantine Ripame Bibliothèque Nouveaux commerçants et artisans
7 à 9	Actualité municipale Travaux Les commerces Achat de terrain Subventions Urbanisme Divers
10 à 13	Informations municipales Horaires mairie Agence postale Argent de poche Recensement militaire Pôle médical Déclaration des ruchers 2019 Salle Intermède Plantes invasives Élagage des haies Changement notaire Syndicat du Bassin Versant de la Seiche Calendrier des manifestations
13 et 15	Informations diverses L'APA L'ADA ADMR EPIDE Fgdon
16	Chronique de la minorité
16 à 23	Vie scolaire Charles Perrault Envol APEL / ENVOL Ecole privée Saint Patern APEL
24 à 31	Vie associative TParents Palets club Anciens Combattants Cabarets du Cœur Club Amitiés et Loisirs Arts Plastiques Fait Mains Danse Louvignéenne Dynamic Gym La Vigne au loup Volley Stade Louvignéen football club

P 32 de couv **Rétrospective**

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Gandzounou Gémil**, 2 rue des Fontaines : transformation garage en pièce à vivre
- ✓ **Guilleux Martial**, 12 b rue Mme de Sévigné : préau
- ✓ **Dumont - Courdouzy**, 1 rue des Rochettes : abri de jardin
- ✓ **Heligon Karine**, 3 rue Beau Soleil : 2 vélux
- ✓ **Lebouvier Julien**, 14 rue des Saulniers : changement de menuiseries
- ✓ **Ahil Ibrahim**, 7 la Gaudinai : clôture et changement de fenêtres
- ✓ **Clarke Philip**, 4 rue de la Grétais : abri de jardin
- ✓ **Gandzounou Genil**, 2 rue des Fontaines : abri de jardin
- ✓ **Bréjoin Thomas**, 11 rue du Bourg Joly : changement de menuiseries
- ✓ **Launay Kristell**, 11 résidence des jardins : extension maison individuelle
- ✓ **Petrov Dimitar**, 13 rue des Saulniers : changement de menuiseries
- ✓ **Belliti Laurence**, 4 rue des Douves : véranda
- ✓ **Hamel Hervé**, 13 lot Bel Orient : carport
- ✓ **Gauteux Jérôme et Aurélie**, 19 rue des Fontaines : extension maison individuelle
- ✓ **Petrov Dimitar**, 13 rue des Saulniers : rénovation hangar
- ✓ **Esnault Guy**, 70 la Chardronnais : piscine

Permis de construire accordés

- ✓ **Commune de Louvigné-de-Bais**, rue Anne de Bretagne : réhabilitation toiture chapelle St Job
- ✓ **La Française des Plastiques**, La Chardronnais : démolition d'un quai et extension stockage
- ✓ **Commune de Louvigné-de-Bais**, place de l'église : restauration de l'église (tranche 3)
- ✓ **Bodin Ludovic**, 28 c rue des Saulniers : extension maison individuelle
- ✓ **Dayot Daniel et Christine**, 10 rue de la Bouvrie : maison individuelle
- ✓ **Renault Olivier**, l'Entillère : hangar
- ✓ **Leroux Jacques**, la Billonais : démolition 2 appartements et réhabilitation habitation

Aide-sociale.fr
DROITS - DÉMARCHES - CONSO

www.aide-sociale.fr

Aujourd'hui, chacun peut effectuer des simulations de ses droits sur internet en saisissant directement ses informations et données personnelles. De plus en plus d'organismes possèdent cet outil, à l'image de la CAF, par le biais de l'espace personnel.

En revanche, il existe très peu de simulateurs qui élargissent leur projection à l'ensemble des droits, c'est à dire qui passent en revue les

différents prestataires susceptibles d'attribuer une aide.

Aide-sociale.fr met à votre disposition un outil qui vous informe et vous oriente parmi plus de 200 aides. Vous remplissez un questionnaire en quelques minutes à peine, dans le plus strict respect de la confidentialité et le simulateur liste les aides auxquelles vous êtes éligible.

www.aide-sociale.fr/simulateur/

Etat civil



Naissances :

- ✓ **Bourillon Mayeul**, 46 rue Mme de Sévigné, né le 25.03.19 à Vitré
- ✓ **Vannier Amaury**, 10 rue de la Touche, né le 30.03.19 à Vitré
- ✓ **Zoubiri Marin**, 12 rue des Douves, né le 20.04.19 à Rennes
- ✓ **Sorin Louna**, 10 la Closerie, née le 03.06.19 à St Grégoire
- ✓ **Ali Moguena Amssa**, 2 rue Mme de Sévigné, née le 18.08.19 à Vitré
- ✓ **Bodin Ewen**, 16 rue des Douves, né le 29.08.19 à Vitré
- ✓ **Henrard Malo**, 5 rue de la Touche, né le 31.08.19 à Rennes
- ✓ **Pettier Margaux**, 6 résidence les prés verts, née le 10.09.19 à Rennes

Mariages :

- ✓ **Hamon Anthony et Chidenne Coralie** le 27.04.19
- ✓ **Loury Jérôme et Planchais Vanessa** le 01.06.19
- ✓ **Drugeot François et Poirier Sabrina** le 15.06.19
- ✓ **Moreau Aurélien et Briens Marine** le 22.06.19
- ✓ **Roux Guillaume et Gobin Mélanie** le 13.07.19
- ✓ **Hairault Olivier et Lizée Clarisse** le 10.08.19
- ✓ **Petrov Dimitar et Duraliyska Eléna** le 14.09.19

Décès et Transcriptions :

- ✓ **Wallet Henriette** née Tondeux, le 10.06.19 à Vitré
- ✓ **Nouviale Jean-Pierre** le 28.06.19 à Rennes
- ✓ **Chatelain Marcelle** née Louaintier le 23.07.19 à Vitré
- ✓ **Rossard Antoinette** née Gousset, le 10.09.19 à Vitré
- ✓ **Auguin Marcel** le 17.09.19 à Saint Grégoire.



Centre Communal d'Action Sociale

Transport solidaire : (une fois par semaine sauf pendant les vacances scolaires). Depuis un peu plus d'un an, une navette qui part de Chateaubourg pour se rendre à l'épicerie sociale de Vitré a été mise en place en collaboration avec les communes de Chateaubourg et de Domagné. Cette année la commune de St Didier a décidé de se joindre au trio pour favoriser le déplacement vers épisol et créer également un lien social.

Peuvent bénéficier de cette navette gratuite, les habitants de ces 4 communes qui :

- ont un droit d'accès à l'épicerie sociale « épisol »
- ne disposent pas de moyen de locomotion
- ne peuvent conduire momentanément (perte de permis)
- s'engagent à respecter la charte du « bon passager ».

Les inscriptions se font en mairie auprès du CCAS ; les dates, horaires et lieu de passage de la navette sont alors communiqués.



Dates à retenir pour les Louvignéens de 70 ans et plus :

- **Samedi 25 janvier 2020 :**
Après-midi détente (spectacle suivi d'un goûter). Les invitations seront envoyées courant Décembre.

Accueil de Loisirs - Camps d'été

Récapitulatif été 2019 :

Les camps (nuits sous tentes) :

Cette année encore trois camps ont été organisés durant cet été 2019.

Les camps :

Camp poney : Du 10 au 12 juillet à la Ferme pédagogique de Guignen (35), 16 enfants de 6 à 9 ans ont eu le plaisir d'y participer. Accompagnés de Sandrine, Johanna, Govinda et Margot les enfants ont pu profiter de 3 séances d'équitation. La bonne météo pendant ces 3 jours a contribué au bon déroulement du séjour.



Camps sportifs : Du 16 au 19 et du 22 au 25 juillet, 18 enfants âgés de 8 à 12 ans y ont participé à la base de plein air de Mézières sur Couesnon. Accompagnés de Maëve et Sandrine puis de Margot et Damien, le programme fut intense avec VTT, course d'orientation, tir à l'arc, escalade (site naturel) jeux en tout genre sans oublier les veillées du soir avant de se mettre au chaud dans son duvet. La chaleur fut largement au rendez-vous il fallut donc s'adapter afin de pouvoir pratiquer toutes les activités.

1^{er} camp sportif :



2^e camp sportif :

Au centre :



Il a été ouvert tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août.

Au programme nombreuses sorties : Puy du Fou, structures gonflables installées au centre, Alligator Bay, jeux au parc de Vitré, piscine de Vitré. Malheureusement pour les enfants la sortie aux jardins de Brocéliande a dû être annulée à cause de la météo capricieuse.

Un nombre important d'activités ont été organisées allant des grands jeux aux activités manuelles en tout genre en passant par des sorties vélos, des jeux sportifs à l'espace détente ou encore des ateliers culinaires.

Année 2019/2020

Le centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30. Les enfants ont la possibilité de participer à leurs activités extérieures tout en étant à l'accueil de loisirs. Les animateurs du centre se chargent des allers et retours afin que tout le monde puisse profiter des nombreuses activités sportives et culturelles proposées par les associations de Louvigné.

Le centre a été ouvert toutes les vacances de la Toussaint. Il sera également ouvert pendant les vacances de Noël mais seulement 4 jours. Lundi 23 et mardi 24 décembre 2019, ainsi que jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020.

Renseignements et inscriptions :
clsh.louvignedebais@orange.fr

Cantine municipale

Les réservations se font par internet

Début 2018, une réflexion a démarré concernant la mise en place d'un nouveau système d'inscription cantine par internet. En juin 2018, la commission cantine et le conseil municipal ont donné un avis favorable. Un nouveau règlement distribué aux parents leur a expliqué le fonctionnement qui a été mis en place en septembre.

Cette nouvelle méthode d'inscription présente plusieurs avantages pour les parents et pour le service comptabilité de la mairie.

Pour les parents, elle leur apporte beaucoup de souplesse. En effet, les familles gèrent la présence de leurs enfants à la cantine en autonomie totale. L'inscription se fait depuis leur ordinateur personnel sans avoir à se déplacer ou téléphoner à la mairie. Elle peut se faire à leur gré, à l'année, au mois, à la semaine (ou à la journée lorsque les enfants mangent occasionnellement à la cantine). De même, l'inscription ou la désinscription de dernière minute peuvent se faire jusqu'à 8h00 le matin.

Pour la comptabilité, la facturation est plus rapide.

Pour ce faire, les parents doivent créer leur compte en direct. Les familles qui ont eu des difficultés pour cette création ont toutes été accueillies en mairie et ont créé leur compte en direct avec l'aide de la comptable qui leur a aussi expliqué le fonctionnement.

Après des débuts un peu difficiles, le système fonctionne parfaitement et les retours sont très positifs.

A ce jour, une seule famille ne joue pas le jeu de l'inscription sur la plateforme alors que le compte est créé.

Dans le cas où les enfants prennent leurs repas à la cantine sans avoir été inscrits, la commission cantine a proposé d'appliquer une pénalité de 2 € par repas. Cette mesure, approuvée par le conseil municipal, a permis de limiter le gaspillage en permettant au cuisinier de préparer ses repas au plus juste puisqu'il a connaissance des inscriptions chaque matin à 8h.

D'autre part, les repas commandés

et non consommés (absence non prévenue de l'enfant) sont facturés.

La gestion de la cantine se fait par le biais d'une commission cantine composée d'élus qui se réunit en moyenne 3 fois par an (commission scolaire et commission cantine). Cette commission propose ensuite à la réflexion du conseil municipal leurs souhaits et c'est le conseil municipal qui décide (organisation de la cantine - modalités d'inscription - prix des repas - pénalités...)

Une fois par an, courant 1er trimestre, une réunion élargie aux représentants de parents d'élèves des 2 écoles, aux 2 directeurs, est organisée avec la diététicienne/hygiéniste et le cuisinier de « Convivio ». Cela permet aux parents d'avoir un dialogue direct avec ceux qui élaborent et préparent les repas des enfants, de faire part de leurs réflexions et de transmettre les questions ou remarques des autres parents d'élèves.

Nous nous tenons bien sûr à la disposition des parents pour toute question ou difficulté qui pourrait se présenter.

Ripame

Vous êtes assistant maternel ?

Vous êtes parents et vous avez un enfant de moins de 3 ans ?

Venez découvrir les matinées d'éveil proposées par une animatrice du ripame du pays de Châteaubourg les **vendredis de 9h à 12h à l'espace Capucine**. Cet espace favorise le développement de l'enfant et participe à sa socialisation.

N'hésitez pas à vous inscrire, il reste des places.

Atelier « nuit magique »

Le Relais Intercommunal Parents Enfants Assistants Maternels c'est aussi des temps de permanence pour vous accompagner dans votre rôle de parent employeur (contrat de travail, rupture de contrat,

accompagnement calcul de congés payés, démarches administratives ...) mais aussi dans votre recherche de mode de garde.

Ces temps de permanence sont également dédiés aux professionnels de la petite enfance et futur professionnel. N'hésitez pas à nous contacter pour vous informer sur la profession, vos droits et vos obligations



et échanger sur l'exercice de la profession.

Des temps de permanence sont proposés les lundis, mardis, mercredis, jeudi et samedis à la Maison Pour Tous de Châteaubourg. Et les jeudis, vendredis et samedis au bureau de Louvigné-de-Bais situé au 5 place de la mairie.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter l'animatrice intervenant sur la commune.

Marie Jagline 06.31.31.68.76



La Bibliothèque

Venir à la bibliothèque :

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. N'hésitez pas à venir découvrir nos livres, nos CD, nos DVD, nos revues et profiter de nos ressources en ligne. La bibliothèque se trouve à l'étage du centre culturel au 18 rue Anne de Bretagne. L'accès à la bibliothèque se fait par la rampe située du côté du parking de l'école Charles Perrault. **Nos horaires d'ouverture sont les suivants :** Mercredi de 14h30 à 17h30, vendredi de 15h30 à 18h30 et samedi de 10h à 13h.

Nos actions :

- En famille : venez partager un moment convivial autour de nos jeux de société.
- Envers les écoles : Les enfants de l'école Charles Perrault et de l'école Saint-Patern viennent à la bibliothèque cinq fois dans l'année.
- Avec le centre de loisirs qui a la possibilité d'emprunter des ouvrages pour le centre.
- Pour la petite enfance : Une animation pour les enfants de 0 à 3 ans, proposée par Fanny Corbé de l'association « Histoires de grandir », a lieu tous les mois et permet d'accueillir jusqu'à 28 enfants par mois.
- Pour les enfants de la Maternelle au CM2 : « Le prix des incorruptibles ».

- Pour les adolescents et les adultes : La participation au mois du multimédia.
- Pour les adultes : Le prix roman adultes « A la Foli'ré » met 6 livres en compétition.
- Pour les adultes : Un concert a eu lieu le vendredi 22 novembre à 20h.

Focus sur le mois du multimédia :

- Découverte du casque de réalité virtuelle : une vingtaine de personnes est venue tester et découvrir le casque de réalité virtuelle le 4 et 5 octobre 2019.
- Tournoi de jeu vidéo : Vendredi 18 octobre, vous avez pu participer au tournoi intercommunal « Street Fighter II turbo » Le gagnant promu champion dans sa commune a participé à la grande finale en présence de Kayane le vendredi 25 octobre à 16h30 à Vitré au Centre culturel – Salle Louis Jovet !
- Titibot : Jeudi 24 octobre de 10h à 13h. Passionnés par la fabrication numérique, le collectif d'artistes « Indiens Dans La Ville » (IDLV) vous a invités à découvrir et à utiliser le Tipibot. Vous êtes venus fabriquer et tester ce robot en dessinant ensemble à l'aide d'une palette graphique des formes qui venaient progressivement composer des mandalas collectifs.

Focus sur le spectacle de fin d'année :

Le vendredi 22 novembre à 20h, un concert à destination des adultes a eu lieu à la salle Intermède. Elsa Sigorile (chants, accordéon et guitare) et Raphaële Merdrignac (clarinette, clarinette basse et chœur) ont chanté les histoires de Nora Bisele en français et yiddish.

Contact :

Responsable : Agathe Lanoës

Vous pouvez nous contacter par mail, bm.louvignedebais@gmail.com, ou bien par téléphone, 02 99 76 95 22. Pour suivre nos actualités vous pouvez vous connecter à notre blog, <http://bmlouvignedebais.wordpress.com>.

Le fonctionnement de la bibliothèque est facilité grâce à la présence des bénévoles que nous remercions pour leur investissement.



Travaux (suite)

Rue Mme de Sévigné et rue Guy D'Espinay

Les travaux d'assainissement concernant ces 2 rues sont terminés. Les travaux concernant l'électricité et le téléphone sont en cours et devraient se terminer fin d'année 2019. Les poteaux électriques et téléphoniques seront alors enlevés.

La chaussée de la rue Madame de Sévigné ne sera refaite qu'après la mise en place de la déviation.

Eglise :

La 3^e tranche de travaux (le clocher) sera lancée en novembre. Pour la 4^e et dernière tranche (mur et vitraux côté rue Mme de Sévigné) : l'appel d'offres est prévu en février 2020.

Chapelle St Job :

Le permis de travaux, pour la mise en sécurité du toit est accordé. Les travaux seront effectués ultérieurement.

La future déviation

Les travaux débuteront en 2020

Le département a proposé 6 aménagements possibles de la déviation au niveau de la Gaudinais et de Vauzé.

Le conseil a validé le plan ci-contre à l'unanimité.

Une réunion avec les riverains de Vauzé et de la Gaudinais Nord et le Département aura lieu afin d'avoir leur avis sur les différentes propositions.



Plan déviation totale

Propositions de sécurisation sur le raccordement SUD



Vauzé /Gaudinais

Solution 6 : Gaudinais Nord vers Passage Inférieur et TAG par chemin 3
Vauzé vers TAG par chemin 4

Les commerces

Boucherie

Mr et Mme Brousse ont fait savoir à la commune qu'ils souhaitent améliorer leur outil de travail : aménagement et extension de la zone de vente, celle-ci étant trop exiguë derrière le comptoir.

Après étude des différents devis, le coût est estimé à : 142 193,48€HT.

Le commerçant s'engage à participer financièrement à ce projet.

Épicerie :

Mr et Mme Varette tenant actuellement la boulangerie ont fait savoir qu'ils souhaitaient postuler pour la réouverture de l'épicerie.

Quelques frais d'aménagement et petits travaux sont à prévoir avant la réouverture courant novembre. Mr et Mme Varette s'engagent à participer financièrement à ce projet.

Afin de faciliter le développement ou installation de ces 2 commerces, la commune décide d'attribuer un budget de 150 000€ HT.

La commune invite aussi les deux commerçants à solliciter la subvention attribuée par Vitré Communauté appelée « Pass commerce et artisanat ». Cette subvention est attribuée pour la création, la reprise ou l'extension d'activité.

Achat de terrain :

Le CCAS possède un terrain de 1545m² derrière le terrain de foot et souhaite le vendre à la commune au prix de 3€ le m².

Le conseil à l'unanimité donne un accord de principe pour l'achat de ce terrain.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge du CCAS. Cet accord de principe devra être validé par le bureau du CCAS et Mr le maire sera alors autorisé à signer la vente.

Subventions :

Volleyades 2019 : comme l'année dernière, un championnat de France de volley a été organisé du 30 mai au 01 juin 2019 sur le territoire de Vitré Communauté. En tout 52 équipes ont participé à cet événement. Louvigné-de-Bais a accueilli plusieurs équipes. Une subvention de 200€ a été allouée au comité organisateur.

Ecole St Patern : Une subvention s'élevant à 287,28€ a été allouée à l'école St Patern pour une sortie scolaire à Fénicat.

Urbanisme :

La commune a lancé une consultation pour attribuer la réalisation du futur lotissement communal à un bureau d'étude.

Différents cabinets ont répondu. Aidée par le syndicat d'urbanisme de Châteaubourg, la commune a décidé de retenir 3 cabinets que la commission d'appel d'offre a reçu en entretien. Suite à leur présentation, c'est le cabinet Legendre de Vitré qui a été retenu.

Divers :

Tarifs communaux

La trésorerie souhaite que tous les ans une délibération soit prise pour récapituler les différents tarifs des services communaux. Le conseil décide de maintenir tous les tarifs.

Photocopies :

- Photocopie A4 : 0,23€ (x2 si RV)
- Photocopie A3 : 0,30€ (x2 si RV)
- Photocopie associations : 0,10€
- Carte photocopie associations : 1€ en cas de perte.

Cimetière :

- Concessions : 15 ans : 27,44€ / 30 ans : 54,88€ / 50 ans : 91,47€
- Caverne : achat : 180€ / concession 15 ans : 60€ / 30 ans : 120€

Les tarifs des différentes salles :

- Intermède, club, salle Beau soleil sont maintenus. (Voir en mairie)
- Salle des sports :
 - Carte individuelle pour la pratique du tennis ou badminton :
 - 30€ à l'année pour les habitants de la commune,
 - 60€ pour un extérieur.
 - 2€ pour une occupation ponctuelle par un habitant de la commune
 - 3€ pour un extérieur.
- Manifestation autre que sportive : 150€

Loyers :

- Loyer cabinet médical : le loyer de 2571,20€ est maintenu jusqu'à ce que les médecins intègrent le pôle médical.
- Villa bleue : pas de revalorisation
- Salle de musique : loyer annuel : 310€

Tarifs :

- Commerce ambulant : 110€
- Cantine :
 - Enfant de la commune : 3,78€ ;
 - Hors commune : 4,08€
 - La pénalité de 2€ pour non inscription est maintenue.

Indemnités du percepteur 2019 :

Les montants de 591,81€ brut pour l'indemnité de conseil et 45,73€ pour l'élaboration de documents budgétaires sont votés.

Mise en place d'un policier municipal intercommunal ou d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (asvp).

La commune de Louvigné-de-Bais est prête à adhérer à la mise en place d'un poste de policier entre les communes de Saint Didier, Domagné, Saint Jean sur Vilaine, Louvigné-de-Bais. Domagné serait la ville centralisatrice.

Intégration d'une nouvelle commune au service commun informatique

Louvigné-de-Bais accepte l'intégration de la commune de La Guerche de Bretagne au service commun informatique.

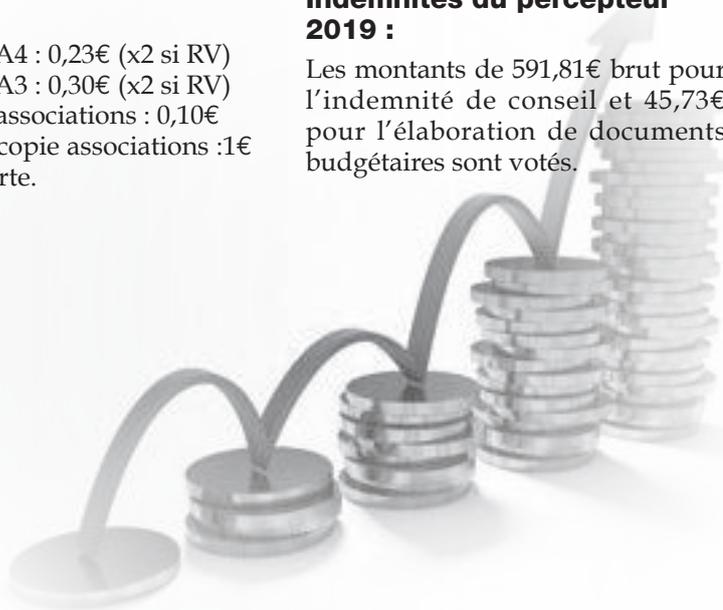
Maison France Service

Le président des maires ruraux a demandé si la commune souhaitait accueillir une Maison France Service sur son territoire. La préfecture et le président des maires ruraux trouvent la situation géographique de Louvigné-de-Bais intéressante. Ce type d'équipement aurait comme objectif : faciliter l'accès aux démarches administratives qui se font par internet. Des services extérieurs pourraient y être présents (caisse de retraite, Cpmam...)

La commune souhaite avoir des précisions concernant les modalités de fonctionnement aussi bien au point de vue du personnel que du matériel.

Bibliothèque.

Mme Agathe Lanoë travaille à mi-temps à Marcillé Robert (commune de la communauté de communes de la Roche aux Fées) et à Louvigné-de-Bais. La communauté de communes de la Roche aux Fées lui a proposé un poste à temps complet. Mme Agathe Lanoë a demandé à la commune de Louvigné-de-Bais si un temps complet sur la commune était envisageable. Le conseil n'a pas souhaité créer ce poste à temps complet. La décision de l'agent est donc attendue.



Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 14h à 16h

(2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 11h)

Tél : 02.99.49.00.20

etatcivil.louvignedeBais@orange.fr

Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours :

Le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du
mardi au samedi (9 h - 12 h)

Argent de poche

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie. Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an. Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €.

Cette année 25 jeunes se sont inscrits et ont réalisé 149 missions :

Mois de vacances scolaires	Missions
Février	19
Avril	16
Juin	11
Juillet	73
Aout	30

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Pôle médical



*Les travaux
ont commencé.*



La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2020.

Déclaration de ruchers 2019

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2019 pour la campagne écoulée. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Les déclarations de ruches sur Cerfa papier 13995*04 envoyées après le 31 décembre (cachet de la poste faisant foi) ne recevront aucun traitement. Le récépissé est immédiatement adressé par mél en cas de déclaration en ligne. Il est également adressé par mél si l'apiculteur

fournit une adresse électronique sur le Cerfa papier. Si l'apiculteur ne reçoit pas le récépissé, penser d'abord à vérifier les courriers indésirables ou spam, puis contacter l'assistance à la déclaration de ruches dans les plus brefs délais si cette vérification s'avère infructueuse : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ; tél 01 49 55 82 22). Noter qu'en l'application des règles relatives à la protection des données personnelles, il n'est pas possible de rééditer un récépissé après un délai de deux mois.

Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site Mes Démarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).

Salle Intermède

La salle, en fonction depuis 33 semaines a vu son seuil franchi en de nombreuses occasions.

En effet, elle a été occupée 16 fois par les associations de Louvigné (spectacles, repas, concours de belote, bourse aux vêtements...), 1 fois par une association extérieure, 5 fois par des entreprises de la commune (séminaires, réunions, repas...) 3 fois par des particuliers (repas de famille), sans compter les activités hebdomadaires des associations danse, théâtres (20h/semaine). Un bon début pour cette nouvelle salle multifonctions qui a déjà un calendrier bien rempli pour l'année 2020.

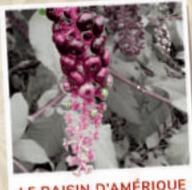
Plantes invasives comment les reconnaître

AVIS DE RECHERCHE EN BRETAGNE

4 PLANTES INVASIVES
DANGEREUSES POUR MA SANTÉ
COMMENT LES RECONNAÎTRE ?
QUE FAUT-IL FAIRE ?



**L'AMBROISIE
À FEUILLES D'ARMOISE**



LE RAISIN D'AMÉRIQUE



LA BERCE DU CAUCASE



LE DATURA STRAMOINE

L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE



SIGNEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- Tige : ronde, pleine et poilue.
- Feuilles : de la même couleur sur les deux faces, divisées en plusieurs lobes jusqu'à la nervure centrale, extrémité fine et pointue.
- Fleurs : vertes en forme de cloches réunies en grappe au sommet de la plante.

Quels risques pour ma santé ?

- Pollen très allergisant.

Comment agir ?

- Ne pas laisser fleurir.
- Arracher en portant des gants avant la floraison.

LA BERCE DU CAUCASE



SIGNEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- Très grande taille : de 3 à 5 m de haut.
- Feuilles : composées, profondément découpées pouvant atteindre 1 m.
- Ombeles : blanche, jusqu'à 50 cm de diamètre.
- Tige : robuste, creuse, cannelée, tachetée de pourpres.

Ne pas confondre avec la berce commune !

Quels risques pour ma santé ?

- Provoque de très graves brûlures.

Comment agir ?

- Ne pas toucher.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche en se protégeant (gants, combinaison, bottes, visière).

LE RAISIN D'AMÉRIQUE



SIGNEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- Tige : creuse, rougeâtre.
- Feuilles : à court pétiole, ovales et lancéolées.
- Fleurs : en grappes dressées, blanches à 5 pétales.
- Fruits : baies de 1 cm devenant pourpres à noires.

Quels risques pour ma santé ?

- Plante et baies très toxiques après ingestion.

Comment agir ?

- Ne pas consommer.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche.

LE DATURA STRAMOINE



SIGNEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- Taille : de 40 cm à 1 mètre de haut.
- Feuilles : irrégulièrement dentées avec un long pétiole.
- Fleurs : blanches, solitaires, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm.
- Fruit : sphérique recouvert de nombreuses épines.

Quels risques pour ma santé ?

- Plante et graines très toxiques après ingestion.

Comment agir ?

- Ne pas toucher.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher avant la floraison.

CONDUITE À TENIR SI VOUS OBSERVEZ L'UNE DE CES PLANTES

**Ne laissez pas ces plantes
s'installer près de chez vous !**

Déclarer chaque observation :

1. Je prends une photo ;
2. Je localise très précisément sur une carte ;
3. J'envoie les informations par e-mail au référent (coordonnées ci-dessous) pour qu'il confirme l'identité de la plante.

**Ne pas semer ou planter
Ne pas disséminer**

CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT

Plaquelette créée par :  FREDON Bretagne

Avec le soutien de :  ars

02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com
facebook.com/fredon.bretagne

Crédit photos et dessins : FREDON Bretagne - Julien ZIEZ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Elagage des haies (rappel)

Quelques agriculteurs et particuliers n'élaguent pas ou peu leurs haies. Je vous rappelle ce que dit l'article D161-24 du code rural « Les branches et racines des arbres et arbustes qui avancent sur l'emprise des chemins communaux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leur frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

Changement de notaire – message de Thierry Lecomte

Depuis le 18 mai 2009, j'ai exercé la fonction de Notaire sur les communes de Louvigné-de-Bais et de Bais.

Le 11 mars 2019, Madame Nadège Kretz-Faucheux a prêté serment au Tribunal de Grande Instance de Rennes en vue de me remplacer dans l'exercice de mes fonctions.

Ce n'est évidemment pas sans émotion que j'ai ainsi cédé ma place après dix années bien remplies au cours desquelles j'ai exercé cette profession de service au citoyen, située à la frontière entre la profession libérale et la fonction publique.

Il va de soi que rien n'aurait été possible sans une équipe soudée et dévouée que j'ai eu la chance

d'avoir à mes côtés, et à laquelle j'adresse toute ma reconnaissance.

Par les présentes, je tiens également à remercier les équipes municipales des nombreuses communes sur lesquelles nous avons l'habitude de travailler (tant le personnel administratif que les élus) pour les excellentes relations que nous avons toujours entretenues et la confiance dont celles-ci ont su faire preuve à l'égard de l'étude.

Mais surtout, je tiens à remercier collectivement (ne pouvant le faire individuellement pour d'évidentes raisons matérielles) l'ensemble des clients et amis qui m'ont accordé leur confiance au cours de toutes ces années, en soulignant la qua-

lité de l'accueil et des relations que nous avons trouvés dans ce petit coin tranquille (mais non moins dynamique) de l'Ille et Vilaine. Il va de soi que nous en garderons un excellent souvenir, empreint de nostalgie.

C'est toutefois le cœur tranquille que je laisse les rênes de l'étude à Nadège. Implantée depuis de nombreuses années dans le secteur et faisant preuve de grandes qualités professionnelles et humaines, je suis certain que chacun y trouvera son compte, dans la continuité de ce que j'avais tenté d'initier.

Souhaitant à tous le meilleur avenir qu'il soit,

Thierry LE COMTE

Syndicat du Bassin Versant de la Seiche

La lutte contre la prolifération des espèces nuisibles impactant la santé humaine est aujourd'hui une priorité pour le ministère chargé de la santé.

La Bretagne est concernée par la prolifération d'espèces impactant la santé humaine comme l'ambrosie, la berce du Causcasse, le raisin d'Amérique et le datura stramoine. Pour lutter contre la prolifération de ces espèces, l'Agence Régionale de Santé (ars) et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (fredon) mettent en place un réseau structuré de surveillance et de lutte reposant sur des référents et des observateurs :

- Les observateurs ont pour mission de signaler à leur référent la présence de ces espèces nuisibles sur le terrain (photo + carte de localisation) ;

- Les référents ont pour mission :
 - d'identifier et d'animer les observateurs locaux sur un territoire ;
 - de vérifier la qualité des signalements des nouveaux foyers ;
 - de faire remonter l'information auprès de la fredon Bretagne afin d'organiser la lutte.

Le Syndicat du bassin versant de la Seiche dispose d'une référente : Camille Gillard - Animatrice agricole - agricole.bvseiche@orange.fr

La mobilisation des acteurs de terrain pour lutter contre la prolifération de ces espèces est en effet particulièrement nécessaire. Pour cela une formation est organisée par la fredon en partenariat avec l'ARS et le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche :



Les plantes invasives dangereuses pour la santé :

FORMATION DES OBSERVATEURS

Comment les reconnaître ?
Que faut-il faire ?

**Jeudi 28 novembre 2019
de 9h30 à 12h**

Salle des Halles - Janzé

Des supports de communication seront distribués à cette occasion (affiches, flyers).

Les observateurs seront ensuite accompagnés par la fredon Bretagne par l'intermédiaire de la référente afin de remplir pleinement leur nouvelle mission.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des manifestations

Novembre

Sam. 09
Lun. 11
Lun. 11
Sam. 30

Repas du club de foot - Salle Intermède - SLFC
Commémoration de l'armistice - Place de la mairie - Anciens combattants
Repas des anciens combattants - Salle du club - Anciens combattants
Repas du club volley - Salle Intermède - Club de Volley

Décembre

Sam. 07 & dim. 08
Lun. 16
Ven. 27

Sainte-Barbe - Salle Intermède - Amicale des sapeurs-pompiers
Spectacle de Noël des écoles - Salle Intermède - APEL & ENVOL
Tournoi de foot vétérans - Salle des sports - SLFC

Janvier

Ven. 10
Sam. 11
Sam. 11
Sam. 18 & dim. 19
Jeu. 30

Cérémonie des Vœux - Salle Intermède - Commune
Tournoi de tennis de table - Salle des sports - Les p'tites raquettes
Assemblée générale du club de palets - Salle du club - Club de palets
Galette des rois des pompiers - Salle du club - Amicale des sapeurs-pompiers
Galette des rois des anciens combattants - Salle du club - Anciens combattants

Février

Dim. 02

Soirée loto de l'ENVOL - Salle Intermède - ENVOL

Mars

Ven. 20, sam. 21 & dim. 22
Ven. 27, sam. 28 & dim. 29
Ven. 27
Mar. 31

Spectacle Art Scène - Salle Intermède - Art Scène
Spectacle Art Scène - Salle Intermède - Art Scène
Portes ouvertes de l'école Saint-Patern - Ecole St-Patern - APEL
Concours de belote - Salle Intermède - Club Amitié & Loisirs

Avril

Ven. 03, sam. 04 & dim. 05
Dim. 12

Bourse aux vêtements de printemps - Salle Intermède - Tparents
Chasse à l'œuf - Espace détente - Tparents

Mai

01/05
Sam. 02, dim. 03 & lun. 04
Jeu. 14
Sam. 16 et dim. 17
Ven. 22
Sam. 23
Sam. 23
Dim. 31

Soirée loto du club de foot - Salle Intermède - SLFC
Concours de palets (ou 9 & 10) - Salle des sports - Club de palets
Buffet campagnard - club Amitié & Loisirs - Salle Intermède - Club Amitié & Loisirs
Spectacle Cabaret - Intermède - Cabaret du Cœur
Tournoi de Volley adultes - détente - Salle des sports - Club de volley
Tournoi de Volley jeunes - Salle des sports - Club de volley
Assemblée générale de la chasse - Salle Beau Soleil - ACCA
Vide-grenier des écoles - Rue Anne de Bretagne - APPEL & ENVOL

Juin

Mer. 03
Ven. 05
Ven. 05
Ven. 12 & sam. 13
Dim. 21
Ven. 26
Sam. 27

AG de la danse Louvignéenne - Salle du club - Danse Louvignéenne
Gala de danse - Salle Intermède - Danse Louvignéenne
AG des p'tites raquettes - Salle du club ? - Les p'tites raquettes
Théâtre - Salle Intermède - La Vigne au loup
Kermesse de l'école Saint-Patern - Salle des sports - APEL
AG du club de Volley - Salle des sports (petite) - Club de volley
Fête de l'école Charles Perrault ENVOL - Salle Intermède - ENVOL

Juillet

Jeu. 23

Journée détente des anciens combattants - Salle Intermède - Anciens combattants

Août

Sam. 29 & dim. 30

Journée détente des pompiers - Salle club - Amicale des sapeurs-pompiers

Septembre

Sam. 05
Sam. 12

Forum des associations - Salle Intermède - Commune
Remise des cartes de chasse - Salle Beau Soleil - ACCA

Octobre

01/10
Ven. 02, sam. 03 & dim. 04
Ven. 09, sam. 10 & dim. 11
Ven. 16
Sam. 17 & dim. 18

Gai savoir - Salle du club - Club Amitié & Loisirs
Théâtre - Salle Saltimbanques - Ouvrez les Guillemets
Théâtre - Salle Saltimbanques - Ouvrez les Guillemets
Concours de belote - Salle Intermède - Club Amitié & Loisirs
Bourse aux vêtements automne hiver - Salle Intermède - Tparents



Qu'est-ce que l'APA ?

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Qu'est-ce que l'APA ?

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation individuelle destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie :

- pour faciliter leur maintien à domicile en aidant au financement des frais liés aux interventions d'aides directes à la personne pour les actes essentiels de la vie ;
- pour les aider à régler des frais liés à l'hébergement en établissement ou en famille d'accueil agréée par le Département.

L'APA est une prestation attribuée en fonction du degré de perte d'autonomie et modulée selon le niveau de ressources.

Ce n'est pas un complément de ressources. C'est une prestation affectée aux besoins évalués par des professionnels médico-sociaux. Elle ne fait l'objet d'aucun recours sur succession, donation ou legs.

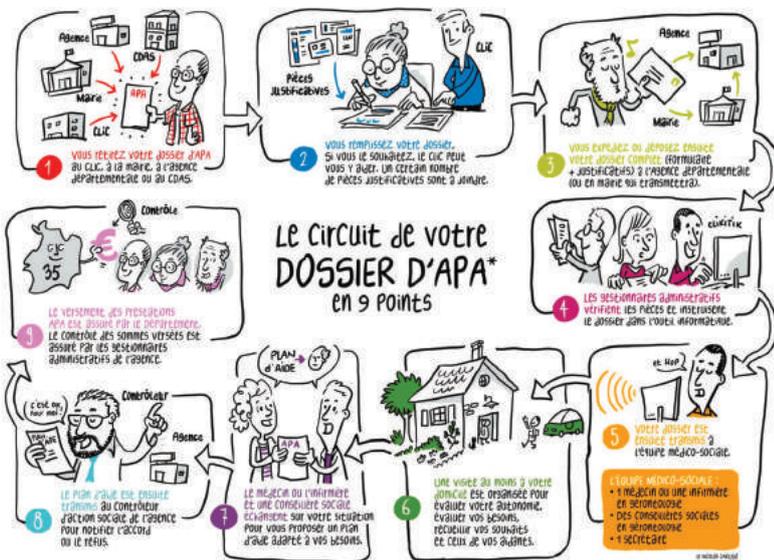
Que finance l'APA ?

L'APA peut vous aider à financer, à partir de vos besoins identifiés par l'équipe autonomie :

- L'intervention d'une aide à domicile via une association prestataire ou mandataire de services, ou en emploi direct ;
- Le portage de repas ;
- La téléassistance ;
- Les fournitures d'hygiène ;
- Les aides techniques (selon le référentiel départemental) ;
- Le soutien aux proches aidants (droit au répit, aide en cas d'hospitalisation).



Comment est traitée ma demande d'APA ?



La loi prévoit la transmission d'informations entre institutions et professionnels du champ social dans l'intérêt de la personne.

Département d'Ille-et-Vilaine – 1, rue de la Préfecture
CS 24218 – 35042 Rennes Cedex

ADA

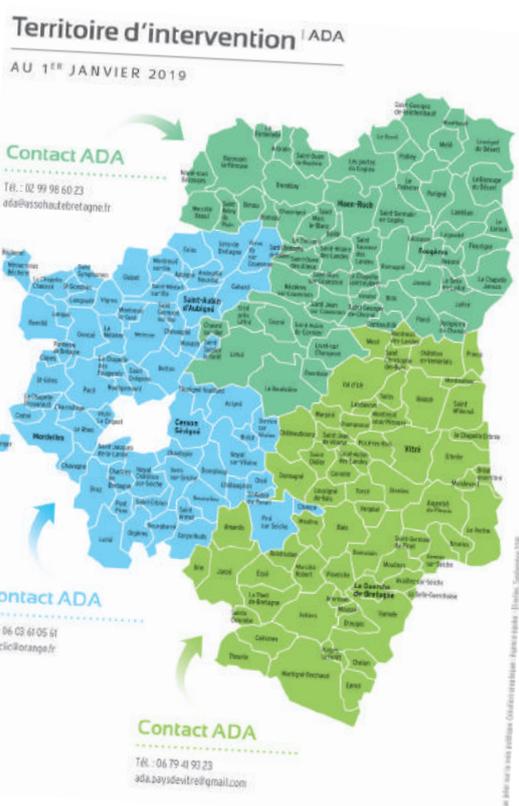
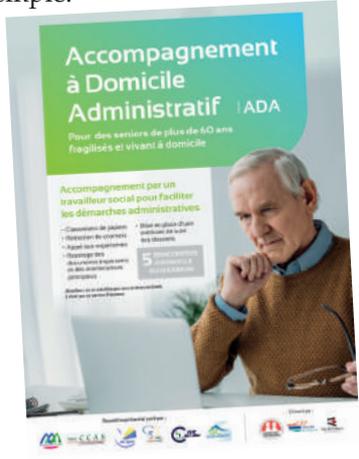
Depuis le 17 décembre 2018, le CLIC des Portes de Bretagne (CCAS de Vitré) et le CLIC de la Roche aux Fées portent un dispositif qui s'intitule : « Accompagnement à Domicile Administratif – ADA Pays de Vitré-Porte de Bretagne ».

Ce dispositif s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, fragilisées et vivant à domicile. Il est également possible d'orienter des personnes en situation de handicap de plus de 55 ans vers ce dispositif.

En quoi consiste le dispositif A.D.A ?

Magali Lemarié, Conseillère en Economie Sociale Familiale, accompagne les bénéficiaires chez eux pour leur permettre une réappropriation de l'environnement administratif (classement, rédaction de courriers, appels aux organismes, méthode de suivi des dossiers).

Son accompagnement consiste en une première visite à domicile pour présenter le dispositif suivi d'un accompagnement qui se déroulera sur 5 visites à domicile maximum. Cet accompagnement peut se faire suite à l'hospitalisation (ou au décès) de l'aidant principal qui assurait la gestion des papiers, par exemple.



ADMR
Association Départementale des Multiservices de Rennes
en Ille et Vilaine

L'ADMR, réseau associatif national leader des services à la personne fortement implanté au niveau local, valorise le lien social. Notre réseau composé de bénévoles et de salariés intervient auprès de publics diversifiés : personnes âgées, personnes handicapées, famille... En Ille-et-Vilaine, 50 associations locales couvrent l'ensemble du territoire. 2200 salariés d'intervention et administratifs œuvrent au quotidien pour permettre aux personnes de bien vivre chez elles en leur apportant une réponse au plus près de leur besoin.

OFFRE D'EMPLOI | Aide à Domicile – (H/F)

Vous aimez aider les autres ? Vous savez vous adapter aux différentes personnalités et situations ? Vous êtes autonome et mobile ?
Venez rejoindre l'ADMR Multiservices de Vitré et son équipe de professionnels d'intervention

VOTRE RÔLE ? UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Par votre accompagnement au quotidien auprès des personnes âgées, en situation de handicap et les familles, vous :

- aidez au maintien au domicile et aux actes essentiels de la vie (toilette, habillage, prise des repas),
- accompagnez la personne dans sa vie sociale (coursés, loisirs, rendez-vous médicaux, animation, ...),
- utilisez les matériels médicaux (lit médicalisé, lève-malade etc.),
- assurez l'entretien du domicile (ménage, entretien du linge, repassage...),
- favorisez l'autonomie (stimuler, soulager, apprendre à faire, communiquer avec ses proches),
- accompagnez les familles dans leur quotidien (garde d'enfants, aides aux devoirs, activités extrascolaires, ...).

VOS ATOUTS ?

Un savoir-être... Vous avez des qualités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses. Intervenir au quotidien dans l'intimité des personnes âgées nécessite un sens de l'écoute, de la bienveillance et un intérêt pour la relation d'aide. Vous faites preuve de discrétion en toute circonstance, secret professionnel exigé.

Et un savoir-faire... Vous maîtrisez les gestes liés aux actes essentiels de la vie quotidienne, et aux tâches ménagères. Vous êtes organisé.

Vous justifiez d'un intérêt certain pour notre secteur d'activité et/ou d'une expérience dans le domaine de l'aide à la personne et/ou d'une formation médico-sociale.

Vous avez un moyen de locomotion

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Autonomie mais pas seul : vous travaillez au sein d'une équipe et sous l'autorité de votre responsable. Vous échangez régulièrement avec vos collègues sur les situations communes.

Une continuité de service à assurer auprès des publics accompagnés. Le métier implique des horaires de travail adaptés aux situations, y compris le dimanche et les jours fériés par roulements. Des contraintes sont à assurer.

Vous postulez ?

Envoyer votre CV et lettre de motivation par l'un des moyens ci-dessous :

✉ admr-vitre@admr35.org
ADMR Multiservices de Vitré, 8 bd Irène Joliot Curie, 35000 VITRÉ

Rejoindre l'ADMR et partager des valeurs

- L'universalité : des services pour tous, à tous les âges de la vie ;
- Le respect de la personne et de ses choix de vie
- La bienveillance : elle vise le bien-être de la personne accompagnée et tend à préserver son autonomie. Elle favorise la qualité du lien entre professionnels et usagers.

Rejoindre l'ADMR, des garanties :

- Existence d'une convention collective de branche
- Rémunération des heures de contrat garantie
- Prise en compte des temps de déplacements
- Mutuelle / prévoyance
- Téléphone professionnel fourni
- Accompagnement à la prise de poste (tutorat, formations)
- Evolutions professionnelles possibles par la formation
- Secteur d'intervention limité géographiquement
- Un planning remis chaque mois
- Œuvres sociales

Un métier au cœur du lien social :

« Dans ce métier de contact quotidien, il faut être constamment attentif aux attentes des personnes. Chaque visite est différente et le travail n'est jamais le même. Il faut parfois prendre le temps de écouter et parfois s'en tenir à réaliser les tâches dont les personnes ont besoin ». Catherine Auxiliaire de Vie Sociale

EPIDE

Vous avez entre 18 et 25 ans

Vous souhaitez trouver un métier et vous insérer dans l'emploi.

L'Établissement pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de Lanrodec situé entre Saint-Brieuc et Guingamp propose aux jeunes un accompagnement pour construire leur avenir professionnel. Formation rémunérée avec préparation au permis de conduire, sport, parcours civique et insertion professionnelle, d'une durée moyenne de 8 mois. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur notre site internet www.epide.fr (rubrique jeune / déposer ma candidature) ou contacter directement le chargé de recrutement au 02 96 32 67 15 / 06 33 83 75 12.

Possibilité de découvrir le dispositif EPIDE à l'occasion de réunion d'information collective dans nos locaux suivie d'une visite de l'établissement. L'EPIDE est un établissement public national, plus d'informations sur www.epide.fr - Lanrodec.

Laurence ZELLNER
Directrice de centre
Centre EPIDE de Lanrodec

Tél : 02 96 32 67 11
Mobile : 06 75 92 17 06
www.epide.fr

Fgdon 35



En 2019, la prolifération des frelons asiatiques est en nette baisse vis à vis de 2018 (40 à 50% selon les secteurs), les 2 épisodes de forte chaleur de juin et début août ont sans doute contribué à ce phénomène.

Malgré tout, les mois de septembre et octobre correspondent à la période pendant laquelle les colonies sont à leur apogée. Un nid peut alors contenir de 1 000 à 1 500 frelons, ce qui constitue un risque non négligeable pour toute personne s'en approchant par inadvertance.

Si bon nombre de nids sont installés en hauteur, il arrive cependant que certains soient régulièrement découverts à moins de 2 mètres du sol, ce qui constitue un danger sanitaire potentiel.

En cette période de taille des haies, le risque de piqûres multiples est donc accru, il convient de prendre quelques mesures de précaution.

- Pour tout chantier de taille de haie ou d'élagage :

► Bien observer préalablement le chantier pour évaluer la présence de frelons ou d'éventuels allers/retours suspects. Bien observer les 2 faces du chantier ;

► En cas d'attaque ou de découverte d'un nid, stopper le chantier et prendre contact avec la mairie ;

► Ne jamais tenter de détruire un nid par ses propres moyens ;

► Éviter de travailler seul et consulter immédiatement un médecin en cas de piqûres multiples ou de malaise.

- Travaux de débroussaillage. En plus des remarques, ci-avant :

► Être vigilant lors de l'utilisation de débroussailleuses thermiques à dos car les nids peuvent être accrochés dans un simple buisson de ronce. Toujours porter des équipements de protection individuelle les plus hermétiques possibles ;

► En cas d'utilisation de broyeurs portés, privilégier un tracteur à cabine fermée car de gros nids peuvent être broyés et déclencher l'hystérie collective des frelons.

FGDON 35 - ZAC Atalante Champeaux Rue Maurice Le Lannou
CS N° 74241 - 35042 RENNES Cedex - Tél : 02 23 48 26 23 / Fax : 02 23 48 26 01
N° SIRET : 42229931300029 Code APE/NAF : 9411Z



Dans ce bulletin municipal nous communiquons pour la dernière fois de ce mandat.

Pendant 6 ans nous vous représentons au sein du conseil. Groupe minoritaire, nous avons toujours travaillé les dossiers pour faire avancer concrètement le débat, pour proposer des solutions plus justes et en phase avec les réalités des habitants. Ceci toujours dans l'intérêt de la commune : améliorer la qualité de vie de chacun. Nous avons posé beaucoup de questions pendant les commissions et les réunions plénières. Notre but étant de faire participer l'ensemble des élus afin que ce ne soit pas l'avis de quelques-uns qui préemptent la vie municipale. A l'échelle de notre commune, l'exercice de la démocratie en sort grandie

Il nous semble que sur ce point, parmi d'autres, nous ayons réussi.

Nous voulions qu'il y ait débat. Nous ne voulions pas de décisions prises « à l'avance ». Par exemple : c'est grâce à une de nos interventions que le prix du repas à la cantine a pu être débattu en commission, laquelle avait purement et simplement disparu du calendrier.

Nous avons pu également aborder différents projets d'aménagement de lotissement en interrogeant sur la circulation ou la place réservée aux enfants et à leur sécurité. Qu'en sera-t-il le moment venu ? Sera-t-il tenu compte de nos remarques ?

De nombreuses questions pendant ce mandat ne sont jamais arrivées en conseil municipal, nous le regrettons. Exemple : le pédibus, pourtant des Louvignéens et Louvignéennes en avaient fait la demande, en présentant un dossier complet.

Nous savons que vous avez des idées pour la commune, la vie scolaire, le sport, la vie associative, le patrimoine. Nous vous invitons à venir nous rejoindre, comme nous l'avons déjà écrit dans le dernier numéro de ce même bulletin (d'ailleurs, certains sont venus). Nous souhaitons élaborer un projet municipal qui corresponde à vos attentes, pour vivre dans une commune qui ne s'endort pas sur ses acquis. Une commune qui se saisit des grands enjeux de notre société, avec les moyens dont elle dispose, et les atouts d'une commune rurale. Nous avons besoin de vos idées. Nous avons besoin de vous. Louvigné-de-Bais a besoin de vous. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone

Marie Noelle Renault
Christophe Ogier
Christophe Couvert



Ecole Charles Perrault

Une fin d'année 2018/2019 riche en projets :



Les Parcours du Cœur

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé aux Parcours du Cœur scolaires.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du parcours éducatif de santé de l'élève qui consiste à faire acquérir à chacun les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et de mettre en œuvre des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé.

Il se traduit notamment par une journée de sensibilisation autour de différents ateliers : la connaissance de son cœur, l'importance de l'activité physique, la diététique, les gestes qui sauvent, la prévention du tabagisme et la gestion du stress. Différents intervenants se sont déplacés pour animer ces ateliers, et les élèves ont été accompagnés par des bénévoles de l'association Cœur et Santé de Vitré.



La journée Inter Ecole de Football

Comme l'année précédente, des classes de l'école ont participé à la Journée Inter Ecoles de Football à l'invitation de l'AS Vitré. Le samedi



25 mai, ce sont 6 équipes d'élèves de CM1 et CM2 de l'école Charles Perrault qui ont affronté les équipes d'autres écoles, accompagnés de parents volontaires pour les encadrer, voire les diriger. Les enfants ont eu le plaisir de rencontrer Jordan Lebacle, et l'une des équipes de CM1 a ramené une coupe, que les joueurs ont été fiers de présenter en classe.

La visite des maternelles aux Jardins de Rocambole

Fin juin, les classes de Petite et Moyenne Sections se sont rendues aux Jardins de Rocambole à Corps-Nuds. Les enfants ont pu participer à des ateliers autour des petites bêtes. Ils ont également découvert et goûté des légumes du potager. Un parcours photo dans les jardins était aussi au programme. Les enfants ont beaucoup apprécié cette journée.



La sortie au Château des Pères

En cette fin d'année scolaire caniculaire, les classes de la Grande Section au CE2 sont allées chercher un peu de fraîcheur dans les sous-bois du Château des Pères, à Piré-sur-Seiche. Les enseignantes avaient préparé une grande chasse au trésor. Munies d'un plan et d'indices photographiques, les équipes sont parties à la chasse aux sculptures dans le vaste parc du château.

L'après-midi, des jeux de mimes de construction et du Land Art étaient proposés à l'ombre des arbres.



La Fête de l'école :

Pour finir l'année, l'Envol, l'association des parents d'élèves, nous avait organisé, une belle fête d'école dans la nouvelle salle de « l'Intermède ». Après avoir profité, l'après-midi, des différents jeux et stands, les enfants ont offert au public venu nombreux, un joli spectacle avec des danses mais également une « performance artistique » des élèves de CM1 en lien avec leur voyage à Paris.



La nouvelle année 2019/2020

La rentrée scolaire :

Cette année, l'école accueille 169 élèves répartis dans 7 classes.

L'équipe pédagogique est composée de 7 enseignants titulaires, de 2 enseignants titulaires remplaçants, de 2 ATSEM et de 3 AESH :

- TPS-PS-MS : Mme Stéphanie Leroux et Nathalie Mallier (Atsem)
- GS : Mme Lynda Rousseau et Myriam Paillard (Atsem)
- CP : Mme Marie-Anaïs Cissé
- CE1 : Mme Emeline Demangel
- CE2 : Mme Claire Louaisil
- CM1 : Mme Sabine Cogné
- CM2 : Mme Solène Courgeon

Mme Alizée Le Guennec assure les compléments de service dans les classes de TPS-PS-MS, CE2 et CM2 et Mme Jennifer Hargot dans la classe de CP.

Mme Anne Bescher, enseignante du Réseau d'Aide et Mmes Isabelle Bougot, Patricia Hiron et Maryse Lannezval, auxiliaires de vie scolaire, viennent compléter cette équipe.

Après les couloirs de l'école et la classe de Grande Section, l'année dernière, ce sont les classes de CP, CM1 et CM2 qui ont été entièrement rénovées, pendant les vacances d'été.

Une nouvelle enseignante venue du Québec :

L'école accueille pour cette année une nouvelle enseignante venue du Québec. Lynda Rousseau, enseignante en Grande Section de Maternelle, remplace Mme Clotilde Roche, partie enseigner au Québec



dans le cadre d'un échange poste à poste. L'équipe enseignante et les enfants vont ainsi profiter tout au long de l'année de l'expérience et découvrir une autre culture du système éducatif. C'est également l'occasion de mettre en place une correspondance avec des classes québécoises.



Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83 ou consulter notre site Internet : www.ecole-charlesperrault-louvignedebais.ac-rennes.fr



Fête de l'école :

La fête de l'école Charles Perrault s'est déroulée le samedi 22 Juin 2019. Parents et enfants ont profité de notre belle salle « Intermède » pour cette journée festive. Le spectacle préparé par les enfants et l'équipe enseignante s'est déroulé à l'intérieur de la salle. Les jeux et les repas ont eu lieu à l'extérieur, sous un très beau soleil estival.

Café de la rentrée :

Après plusieurs semaines de vacances, les enfants retournent sur les bancs de l'école, et les parents se retrouvent autour d'un café offert par l'ENVOL. C'est un moment apprécié de tous, qui permet d'accueillir les nouveaux parents et d'expliquer ce qu'est l'ENVOL.

Vente de brioche :

La vente de brioches pour l'année 2019-2020 est en cours. Comme l'an passé, il n'y aura qu'une seule vente de brioche pour l'année 2019-2020.



Le Cross Solidaire de Vitré au programme de ce début d'année :

Les élèves du CP au CM2 participent à la quatrième édition du Cross Solidaire des écoles publiques de la circonscription de Vitré. Tout au long de cette première période, les élèves s'entraînent à la course longue. Au programme donc, activité physique et dépassement de soi mais aussi solidarité. En effet, Les enfants préparent leur dossard en l'illustrant avec un droit de la Convention des Droits de l'Enfant ou une action solidaire et chaque participant est invité à rapporter un livre de sa bibliothèque qui sera remis aux Restos du Cœur de Vitré.

Les manifestations à venir :

*Spectacle de Noël : le lundi 16 décembre 2019. L'ENVOL va faire intervenir un magicien pour offrir aux enfants un moment inoubliable.

*Loto : le dimanche 2 Février 2020. Cette année le loto est prévu à la salle Intermède.

*Vente de saucissons : la date n'est pas encore définitive mais elle est prévue le 1^{er} trimestre 2020.

*Fête de l'école : le samedi 27 juin 2019. Comme l'année passée, la fête de l'école est prévue à la salle Intermède.

APEL/ ENVOL

Recyclage papiers :

Depuis début 2017, l'APEL de l'école St Patern et l'ENVOL de l'école Charles Perrault mettent à votre disposition des poubelles, identifiées APEL/ENVOL pour collecter vos papiers. Ces papiers ne sont plus autorisés dans les sacs jaunes ; et nous vous donnons la possibilité de vous en débarrasser. Vous pouvez les déposer tous les jours et à toute heure dans les poubelles installées à l'arrière de la mairie. Ces papiers sont stockés dans un local mis à disposition par la mairie. Ensuite, nous nous chargeons de vendre ces papiers à Tri Ouest.

En choisissant nos containers, vous contribuez à la réduction du coût des sorties scolaires des 2 écoles et améliorez le quotidien des enfants. Nous ne savons pas encore ce qu'a donné la dernière vente ; mais c'est un vrai plus pour les deux écoles (environ 1000€ par école par an) et un vrai plus pour le recyclage.

Malheureusement, le fruit de notre travail est gâché par quelques incivilités. Pour rappel les papiers autorisés sont :

Journaux, revues, publicités, Papiers de bureau, annuaires (avec ou sans couvertures), enveloppes avec ou sans fenêtres, enveloppes types papier kraft marron.



Il est interdit de mettre des cartons, plastiques, papiers souillés de corps gras, tapisseries et nappes en papier.

Ecole St Patern

Le vécu de l'école Saint-Patern depuis le dernier bulletin



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Un cycle handball en élémentaire

Pour la deuxième année consécutive les élèves du CP au CM2 ont participé à des séances de handball animées par des intervenants du Rennes-Métropole-Handball-Châteaubourg.

Les élèves ont ainsi pu découvrir ce sport en CP et approfondir la maîtrise des techniques pour les autres classes. Ils ont aussi pu rencontrer une joueuse professionnelle qui est venue co-animer une séance.



Une classe de futurs champions de handball...

Des sorties et des animations pour découvrir et apprendre...

- Le mardi 26 mars, les enfants des deux classes maternelles sont allés à la foire de Rennes. Ils ont pu observer les animaux de la ferme ainsi que la traite des vaches. En ateliers, ils ont découvert la fabrication du pain et chaque enfant a pu pétrir son petit pain puis le déguster. La journée s'est terminée par un beau spectacle dans un chapiteau.

- Le mardi 25 juin 2019, tous les élèves de l'école Saint Patern se sont rendus au parc animalier de la Bou-bansais à Pleugueneuc. Les élèves ont pu admirer en semi-liberté plus de 60 espèces d'animaux : atèles de Colombie, tamarins, tigres de Sibérie, aras Hyacinthe, tamanoirs géants, géladas d'Ethiopie... Ils ont assisté au goûter des girafes, à un spectacle de chiens unique en France « Des chiens et des hommes » et au spectacle « d'oiseaux en vol libre ». Les élèves de cycle 2 et 3 ont eu la chance de parti-

ciper à des ateliers sur le thème des chaînes alimentaires et du développement des êtres vivants animés par des soigneurs animaliers. Petits et grands sont rentrés heureux de cette magnifique journée.



Des découvertes : scientifiques, biologiques et des bons moments comme le pique-nique

- Le dimanche 16 juin 2019 a eu lieu la kermesse de l'école Saint Patern. Comme l'an passé, celle-ci s'est déroulée dans la salle de sport de la commune. Après un temps de célébration religieuse le matin autour du thème « Respecter », les familles et membres de l'école se sont retrouvés pour partager un



Une belle journée au rythme des musiques du tour du Monde

repas convivial préparé par les parents de l'école. Au cours de l'après-midi, ont eu lieu les danses de chaque classe, costumées, selon le thème du « Tour du Monde » : l'Afrique (TPS-PS-MS), l'Asie (MS-GS), l'Amérique du Sud (CP-CE1), l'Amérique du Nord (CE1-CE2) et l'Europe (CM1-CM2). Ce moment plein de couleurs, de chorégraphies et de costumes, riche en émotions s'est terminé par un temps d'échanges autour des stands de la kermesse. Ce fut également l'occasion de dire au revoir aux 12 CM2 qui auront pris le chemin du collège en septembre...

- Partager, aimer, pardonner, la solidarité et respecter furent des mots importants durant l'année pastorale à l'école Saint-Patern. En effet, les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative ont vécu cinq temps forts. L'idée était de réunir les enfants de l'école avec l'aide de bénévoles durant une journée. Chacun de ces journées était articulée autour du mot thème. Ateliers cuisine, chants, bricolage, lecture biblique, et lecture de contes animaient ces matinées suivies d'un temps de convivialité pour les élèves d'élémentaire. En fin d'après-midi, tout le monde



Une journée solidarité a permis de faire un don à l'association EPISOL de Vitré

se retrouvait pour chanter, s'offrir parfois un bricolage et partager un goûter. Chacun repartait de ces journées avec le sourire et impatient de vivre la suivante. Un beau projet récompensé par l'enthousiasme des enfants et des parents accompagnateurs.

- Du mercredi 2 au vendredi 4 octobre, les enfants de la classe de CP-CE1 se sont rendus au centre équestre Fénicat à Bruz pour un séjour pédagogique autour du poney. Cette sortie avec nuitées a été un très bon moment plein de découvertes et d'apprentissages : des soins à apporter à l'animal, à son travail avec les animatrices en passant par la reconnaissance des différences avec le cheval et une première approche de la reproduction et de la naissance. Les élèves ont apprécié s'occuper des animaux, apprendre à les monter et à les promener. Une grande découverte a consisté en l'approche de l'animal et l'appréhension du déplacement de façon autonome et avec aisance. Chacun est devenu un véritable cavalier !



Une belle classe découverte pour de futurs cavaliers confirmés !

Des départs à Saint-Patern...

Le vendredi 5 juillet, la fin de l'année scolaire a été l'occasion d'une fête d'envoi organisée par les associations de parents. Les élèves de CM2 ont quitté l'école Saint-Patern pour le collège en recevant leur calculatrice de collégien de la part de l'A.P.E.L. et un livre des Fables de La Fontaine. Les enfants et l'équipe ont salué et souhaité bonne route à deux enseignantes : Mme Maryline MARTIN (CP-CE1) étant mutée à Landavran, Mme Camille POIGNON (TPS-PS-MS) partie pour Amanlis.

Cette soirée a été l'occasion du traditionnel pique-nique de fin d'année sur la cour de l'école afin de commencer les vacances avec convivialité.

... Et une équipe en partie renouvelée...

La rentrée 2019-2020 du lundi 3 septembre a été marquée par quelques changements dans l'équipe éducative avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes : Mme Caroline MARIETTE (le vendredi en CP-CE1), Mme Maïwenn HERCOUET (les jeudis et vendredis en TPS-PS-MS) et Mme Véronique GUINOISEAU (enseignante spécialisée).

Cette année, l'équipe pédagogique poursuivra le développement de ses objectifs du projet d'école en

lien avec l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire riche et la résolution de problèmes en mathématiques.

Les autres membres de l'équipe pédagogique sont M. Ludovic BOUFFORT (CP-CE1 et chef d'établissement), Mme Marie-Bernadette LEMERCIER (MS-GS), Mme Anne-Claire FOUCHET (TPS-PS-MS), Mme Amélie CLIQUENNOIS (CE1-CE2) et Mme Aline SOUYRIS (CM1-CM2). Ils sont aidés par Mme Annie CHARPENTIER (ASEM en MS-GS), Mme Marie-Christine GERARD (ASEM en TPS-PS-MS), deux personnes venant en aide aux enfants porteurs de handicap : Mme Maryvonne JEUSSE (AESH en MS-GS et en CE2-CM1), Mme Annie HURFIN (AESH en CM1-CM2) et de nombreuses bénévoles qui permettent un service éducatif complet pour le bien-être des enfants tout au long de l'année.

Cette année, dans le cadre du caractère propre de l'Enseignement Catholique, l'équipe éducative va fonctionner avec un nouveau projet à caractère pastoral. Les enfants vivront des temps de culture chrétienne en groupe élémentaire et deux journées seront consacrées à des rassemblements des enfants de toute l'école pour préparer les célébrations et les temps forts de l'année.

Les horaires de l'école pour 2018-2019

L'école est ouverte selon les horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

• Avant l'école

Garderie : à partir de 7h30

Matin : 8h45-12h00

Après-midi : 13h30-16h30

Après l'école : Etude et/ou garderie jusqu'à 19h00

Des travaux...

L'école Saint-Patern, compte 113 enfants inscrits pour cette année 2019-2020. Afin d'accueillir toujours dans de meilleures conditions les enfants et les familles, l'établissement a connu d'importants travaux durant



De gauche à droite au premier rang : Sylvie Guinoiseau (enseignante spécialisée, poste ash), Aline Souyris (enseignante CM1-CM2), Caroline Mariette (enseignante CP-CE1)

Au deuxième rang : Anne-Claire Fouchet (enseignante TPS-PS-MS) et Marie-Christine Gérard (asem TPS-PS-MS)

Au dernier rang : Maïwenn Hercouet (enseignante TPS-PS-MS), Amélie Cliquennois (enseignante CE2-CM1), Marie-Bernadette Lemerrier (enseignante MS-GS), Maryvonne Jeusse (aesh GS et CM1), Annie Hurfin (aesh CM1), Annie Charpentier (asem MS-GS) et Ludovic Bouffort (enseignant CP-CE1 et chef d'établissement)

la période estivale. Des parents d'élèves ont notamment démonté l'ancien préau et l'ancienne entrée de l'école, participé aux plans de la nouvelle réalisation et recherché les entreprises et suivi le chantier. Une nouvelle entrée sécurisée et répondant aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite a remplacé l'ancienne. Des artisans d'entreprises locales ont participé à ce chantier important. Une nouvelle tranche portant sur les menuiseries et les toilettes en élémentaire devrait débuter dans les prochaines semaines. L'école se modernise et s'embellit peu à peu.

Des projets d'ouverture vers les autres et pour le développement...

• Cette année, l'équipe a fait le choix d'un temps ritualisé de lecture. Chaque jour, les enfants sont invités à prendre un livre de 14h15 à 14h30 durant un temps appelé « Chut ! Je lis. ». Un temps bénéfique pour s'approprier le plaisir de la lecture.

• Les enfants de GS au CM2 participeront à un après-midi « Nettoyons la nature » dans le courant de l'année scolaire. D'ores et déjà, l'école s'est engagée dans une démarche écologique en adoptant de nouvelles habitudes de tri : du papier aux bouchons en passant par les cartouches de toner de la photocopieuse, beaucoup de nos déchets sont triés pour être valorisés.

• Les enfants du CP au CM2 se rendront à la piscine du Bocage à Vitré pour un cycle natation de décembre à mars.

• Les enfants de cycle 1 vivront des temps de découverte de la langue anglaise à travers un projet en lien avec les étudiants du Lycée Saint-Exupéry de La Guerche-de-Bretagne.

• Les enfants participeront à des spectacles culturels à Vitré, à des rencontres avec l'artothèque de Vitré, à un projet « musique à l'école » avec une intervenante du conservatoire de Vitré.

• Les enfants du CP au CM2 bénéficieront d'un cycle handball encadré

par un éducateur sportif. D'autres projets sportifs sont en préparation afin de lier développement sportif et développement des compétences sociales.

- Des sorties scolaires seront organisées en lien avec les projets particuliers des classes afin de permettre aux enfants de créer un lien entre les apprentissages et leur environnement.

Contacts avec l'école

Ludovic BOUFFORT, chef d'établissement est en décharge de direction les vendredis pour cette année scolaire.

Une rentrée en Toute Petite Section est organisée au retour de chaque vacances. N'hésitez pas à prendre contact pour visiter les locaux, aborder le projet éducatif...

Les portes ouvertes auront lieu le vendredi 27 mars à partir de 17h00 (expositions, présentation de l'école par l'équipe pédagogique et les élèves de cycle 3, théâtre par les enfants). Un temps de découverte de la maternelle aura lieu auparavant afin de préparer les inscriptions 2020-2021.

Pour prendre rendez-vous, visiter les locaux, vous informer et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 02.99.49.07.01 ou par mail à l'adresse suivante : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@enseignement-catholique.bzh

Un nouveau site internet est en construction et sera bientôt accessible pour vous tenir informer et retrouver des moments forts de l'école et des classes tout au long de l'année.

- Spectacle de Noël : **lundi 16 décembre**
- Célébration de l'Avent : **vendredi 20 décembre** (église de Louvigné)
- Carnaval de l'école : **vendredi 14 février**
- Portes ouvertes : **vendredi 27 mars** (pensez à l'inscription rapide de votre enfant né en 2017 ou 2018)
- Vide-greniers : **dimanche 31 mai**
- Kermesse : **dimanche 21 juin**
- Pot de fin d'année : **vendredi 5 juillet**



L'école Saint-Patern vous souhaite une bonne année 2019-2020



APEL

Election du bureau A.P.E.L. 2019-2020

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 30 septembre, l'élection du nouveau bureau a eu lieu le jeudi 10 octobre. Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres : Emilie Bodin, Sonia Gouin et Vincent Meneux. La nouvelle équipe est donc composée de 12 personnes.

Présidente : Poulard Emmanuelle
Vice-Présidente : Lansade Fabienne
Secrétaire : Lurion Emilie
Trésorière : Hamon Elodie

Nous remercions tous les anciens membres pour leur dévouement et leur engagement notamment Aymeric Lolivier et Elodie Gobin.

Kermesse

Elle a eu lieu le dimanche 16 juin. Organisée depuis plusieurs mois par un groupe dynamique constitué de parents membres de l'A.P.E.L., de l'OGEC et de bénévoles. Ce moment attendu des familles et de toute la communauté a été un succès.

Comme les années passées, la kermesse s'est déroulée à la salle des sports. L'après-midi ensoleillée, la bonne humeur des bénévoles, les sourires des parents et des enfants ont fait de cette journée une réussite.

La messe, célébrée par l'Abbé Christophe Valéa à laquelle les enfants ont participé par leurs préparations de chants, de lectures et de décorations, a initié cette journée.

Près de 250 personnes ont pris place au repas et dégusté le délicieux jambon à la broche. L'équipe de restauration a dû se lever tôt pour la préparation et la mise en place de ce repas.

En début d'après-midi, l'équipe éducative et tous les enfants nous ont proposé un spectacle haut en couleur sur le thème des cinq



« kermesse »

continents. Jeux, château gonflable, lâcher de pigeons, crêpes, buvettes et diverses animations se sont poursuivis durant tout l'après-midi. Le traditionnel lâcher de ballons écologiques a clôturé cette belle journée.

Merci aux nombreux nouveaux parents qui ont rejoint l'équipe de bénévoles pour faire de cette journée, un moment inoubliable.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 21 juin, nous vous attendons nombreux !

Le marché d'automne

Ce vendredi 18 octobre se tenait le traditionnel marché d'automne de l'école St Patern. Comme les années précédentes, de nombreux parents, enfants et amis étaient présents afin de pouvoir déguster et emporter les nombreux gâteaux, fruits d'automne offerts par les parents. La boulangerie a aussi apporté sa contribution en nous offrant des pains spéciaux confectionnés pour l'école. Nous remercions les personnes qui nous ont offert des légumes de leur jardin, et qui ont ravis les acheteurs.

L'équipe pédagogique a organisé une vente de jeux de sociétés connus dans le monde éducatifs dans la salle informatique. Cela a permis au Père Noël d'avoir des

idées de cadeaux qui créent une occasion de retrouver le plaisir de jouer et d'apprendre ensemble.

Le ramassage et le pressage des pommes



Ramassage
de pommes

Les membres de l'A.P.E.L. et les parents bénévoles ont aidé à la confection de la troisième cuvée St Patern jus de pommes.

Il aura fallu une heure et demie à une vingtaine de parents pour ramasser 2120 kg de pommes. Dès le lendemain nous sommes allés à la fête communale de « Montreuil-sous-Pérouse » où nous avons fait presser notre récolte avec la société « Pressi-mobile ». Nous avons obtenu 1416 L de « jus naturel » conditionné en poches de 3 litres (472 pouch'up). Cette vente sera au profit des sorties scolaires des enfants de l'école St Patern. Les pouch'up sont en vente au prix de 7,50€ l'unité, vous pouvez en réserver auprès des membres de l'A.P.E.L. ou en nous envoyant un mail à apelstpatern@gmail.com.



Pouch'up

Tparents Louvigné-de-Bais

L'espace jeux « Capucine » ouvre ses portes 2 matinées par semaine :

- les mardis avec l'association T parents Louvigné-de-Bais (5 euros/an/enfant),

Rotation sur les 3 groupes avec les référentes : groupe 1 de Marina Rossard, groupe 2 de Roseline Menay, groupe 3 de Emilie Burger.

- les vendredis avec le ripame, animé par Marie Jagline.

Nous vous rappelons que Capucine est ouvert à tous les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents et/ou assistant(e)s maternel(le)s.

Le parent peut tout à fait venir en présence de leur assistant(e) maternel(le). De même, un parent sans assistant(e) maternel(le) peut venir avec son enfant.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez « essayer » 2 séances gratuitement.

L'association offre à tous les capucins et capucines un spectacle au moins par an.

Les auto-financements sont nos 2 bourses / an :

- Printemps-été 4 et 5 avril 2020
- Automne-hiver 17 et 18 octobre 2020



Mzlle Magali » en chanson pour les capucins !

Le 1^{er} jour est le jour de dépôt, le 2^e est le jour de vente de 9h à 12h30 et reprise des invendus de 16h30 à 17h.

Une vente de chocolats de Noël aide également à soutenir ces projets.

« Nous organisons des soirées débats grâce au label « Club parents » attribué par Caf et familles, gratuites et sur inscription, sur des sujets liés à la parentalité : la discipline positive, l'exposition aux écrans, les relations dans la fratrie, les troubles dys- et spectre de l'autisme en juin dernier ou l'adolescence en septembre, avec des intervenants de qualité...

Nous sommes ouverts à toute proposition de sujet. Contactez-nous : Marina Rossard, présidente,

Stéphanie Rousseau, trésorière, Emilie Burger, trésorière adjointe, Magalie Guillou secrétaire ou Roseline Menay, membre.

Enfin, nous proposons une sortie familiale tous les 2 ans. La prochaine aura lieu cette année !! Cette sortie est ouverte à tous et en priorité aux familles de Louvigné-de-Bais, grands ou petits. L'événement sera annoncé via le panneau numérique de la commune et sur nos différents media : page Facebook « t parents Louvigné-de-Bais », site : www.ateliercapucine.jimdo.com ou mail : tparentslouvignede-bais@gmail.com



C'est aussi la chasse aux œufs chaque dimanche de Pâques, au parc à midi.

Palets Club de Louvigné-de-Bais

Coupe de France quadrette de palets

Presque 400 joueurs se sont réunis à la salle des sports de Louvigné-de-Bais pour la coupe de France quadrette de palets, le dimanche 13 octobre.

La salle des sports était occupée à 100 %.

La restauration a été assurée par le restaurant « Le Bretagne » aidé par les bénévoles du club de palets de Louvigné-de-Bais pour plus de 220 joueurs.

La finale féminine a remporté un beau succès et c'est l'équipe de Val d'Izé 6 (C. Masson - Ch. Gallais - S. Babin et I. Beaulieu) qui a gagné devant l'équipe de Châteaubourg 2 (M-O. Aubree - S. Gandon - E. Karmann et J. Bourguet).

Pour la finale des 4 douze, l'équipe de Chateaugiron 2 à gauche sur la photo (S. Pechot - B. Dufil - A. Madeline et S. Marie fut la meilleure devant l'équipe de Cornillé 2 (J-F. Chassé - L. Burgot - J. Desbin et E. Jeusset).



Les équipes finalistes avec le président de la fédération de palets Guy Besnard, le président du club de Louvigné Dimitri Clouet et les 2 adjoints J. Jeuland et H. Mouton.

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné-de-Bais - Chancé »

Journée détente

Le 25 juillet s'est déroulée la traditionnelle journée festive des anciens combattants. Retrouvaille annuelle toujours aussi chaleureuse et appréciée. Cette manifestation s'est déroulée dans la nouvelle salle « Intermède » avec la participation d'environ 150 personnes de Louvigné et d'autres communes environnantes. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance amicale, rythmée par des chants, contes.... Les participants ont pu apprécier le confort de la nouvelle salle, surtout par une journée caniculaire, et la configuration de celle-ci permettant de danser au cours du repas, avec l'animateur toujours autant apprécié : Philippe Maillard. Merci à toutes les personnes ayant œuvrées pour la réussite de cette journée. A l'année prochaine.

Dates à retenir pour l'année 2019 :

Commémoration de l'armistice le lundi 11 Novembre 2019 à Louvigné-de-Bais et Chancé.



Le Cabaret du Cœur

La chorale a repris son activité exceptionnellement en septembre pour préparer le spectacle de fin d'année qui devait avoir lieu le Samedi 29 juin et qui a été reporté au Samedi 28 Septembre.

Le public était présent et a apprécié ce voyage au fil des saisons.

Nous commençons d'ores et déjà à préparer le prochain spectacle qui aura lieu les Samedi 16 et Dimanche 17 mai 2020.

Au programme : Chansons françaises, danses et sketches avec la participation de la danse et du théâtre.

Les répétitions de la chorale ont lieu le mardi de 20h30 à 22h à l'espace culturel tous les 15 jours, celles des danses et des sketches le vendredi de 19h à 21h également tous les 15 jours.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Mme Maryvonne Taburet : 02.99.49.01.76
- Mme Moreau David Chantal : 06.11.56.92.43



Club Amitiés et Loisirs

Dans cette seconde publication 2019 du bulletin municipal, nous relatons les activités conduites de fin mars à octobre et annonçons les manifestations des deux derniers mois de l'année.

- Notre concours de belote du 29 mars, une première dans la nouvelle salle « Intermède » a connu une participation exceptionnelle avec 104 équipes, celui du 4 octobre en accueillait 86, nombre identique à l'an dernier, de nombreux retraités étant encore en séjour vacances.

- L'atelier « Activation de la mémoire » a clos ses activités mensuelles d'hiver en s'immergeant le 14 mai, l'espace d'une journée dans le quotidien Rennais : par son métro, visite guidée du palais du parlement le matin déjeuner, puis visite des derniers aménagements du secteur de la gare et des musées des Champs Libres. Un covoiturage regroupait 24 participants.

- Le banquet du secteur de Châteaubourg du 13 avril organisé par notre club réunissait 150 convives au « Bretagne » dont 49 de Louvigné

- Le « Buffet Campagnard » de printemps du 16 mai à la salle « Intermède » a rassemblé un nombre plus restreint cette année (69 contre 80 en 2018)

- Une dizaine d'adhérents ont participé à la fête annuelle de « l'Amitié » le 12 juin à Maure de Bretagne organisée par « Gémouv35 ».

- Le 5 juillet 15 adhérents se sont joints à ceux du club de Bais au spectacle du Puy du Fou et le 12 juillet, une sortie aux journées de la rose à Douai la Fontaine était proposée par le secteur de Châteaubourg : travail bénévole impressionnant présenté dans les troglodytes. Notre groupe de 12 auquel s'étaient joints 9 adhérents du club de Bais complétait un car de 42 participants.

- « Gémouv35 » du territoire de Vitré-Fougères a permis encore cette année à plus de 680 personnes (13 cars) de bénéficier d'un séjour vacances d'une semaine en mai juin et septembre octobre (12 cars au pays basque 1 car dans le Morbihan à Piriac) dont 28 adhérents de notre club (21 et 7). L'organisation et la centralisation des inscriptions réalisées avec une forte implication de bénévolat et le concours de l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances) permettent une offre très compétitive (550€ et 440€ par personne diminuée d'une aide de 160€ pour les 2/3 des participants non imposables). De nouvelles destinations seront proposées pour 2020 le 12 novembre lors du repas des retrouvailles au parc des expositions à Vitré.

- Le 3 octobre se déroulait le jeu du

« Gai-Savoir » à la salle polyvalente avec une très bonne participation (19 équipes de 3 personnes) et d'une grande convivialité animée par Mr Claude Canon bien connu dans cette spécialité. Cette manifestation considérée à tort comme élitiste est à la portée de tout un chacun, l'esprit de compétition étant tout à fait secondaire.

Les activités des deux derniers mois de l'année seront nombreuses et variées :

- Le 9/11 a eu lieu le traditionnel banquet annuel au « Bretagne » avec ses animations. Il était proposé à tous les sympathisants et futurs adhérents.

- Le 21/11 Un concours de belote au profit du Téléthon à la salle polyvalente a été organisé

- Le 2/12 Sortie déjeuner spectacle et dansant à Maureon (56) proposée par le club de Bais : 15 places disponibles, 66€/personne

- Le 10/12 Spectacle de Music-hall à l'Aumailerie à Fougères, réservation groupée par le club : 25€ sans transport, 34€ par car

- 12/12 à partir de 13h30 Bûche de Noël salle du club.



Atelier d'Arts Plastiques

Une fin d'année caniculaire...

C'est sous une chaleur étouffante que nous avons clôturé l'année avec notre exposition fin juin. Un vernissage comme toujours sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité qui reflète le tempérament de Josette à qui nous avons dédié ce moment.

Cette rentrée débute avec des cours complets en effectif. Côté adultes, nous passons de 1 à 3 hommes pour 9 femmes, nous sommes encore loin de la parité mais nous avons bon espoir de les convertir !

Peut-être par cette introduction de Monique :

Cela faisait longtemps que cette activité me faisait envie ! Déjà, je suivais avec intérêt les retours de deux de mes fils qui ont fait partie de l'atelier pendant quelques années. Depuis que j'ai plus de temps libre, c'est à mon tour et je ne manque pas de leur montrer mes productions. A chaque énoncé de nouveau projet, je me dis que ce sera trop difficile, que je n'y arriverai pas... Grâce au regard bienveillant d'artiste de Stéphanie, mine de rien, je progresse, j'apprends de nouvelles techniques. Ces 2 heures du mercredi soir sont hors du temps, j'oublie mes petits soucis quotidiens dans la concentration et la bonne humeur.

L'atelier c'est aussi des initiations surprenantes comme cette sortie des adultes au Musée Robert Tatin à Cossé le Vivien. Visite guidée, réalisation de croquis sous la directive de Stéphanie, avec comme aboutissement, la connaissance et une réalisation originale, dans l'esprit « effervescent » de Tatin.

Nous aimons également partager notre passion, pour chemin en fête, le 7 juillet nous avons mis en place la fabrication d'un attrape rêve géant en mettant à contribution les promeneurs.

L'Atelier est ouvert aux enfants, aux jeunes adultes et aux adultes le mercredi après-midi.

Cette année, les 2 cours enfants 15h00 à 16h30 et 16h45 à 18h15 sont destinés à l'art plastique et au modelage.

Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture. Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. Toutes les œuvres sont aujourd'hui cuites. La terre devient ferme en séchant et durcit définitivement dans le four de potier que nous avons acquis

Découverte et pratique de techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Ces 2 cours sont proposés à tous les enfants à partir de 6 ans.

18h30 à 20h30 – Jeunes adultes et adultes

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique personnelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps, observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques. Et bien entendu le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Les cours sont « mitonnés » par Stéphanie GALODE, notre professeure, animatrice expérimentée, diplômée en arts plastiques et formée aux métiers d'enseignante à l'IUFM.



Nous contacter :

Mail @ : dessin.louvigne@gmail.com

Facebook : Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais

Téléphone : Marylène de Carville 06.70.30.67.97

Adresse : Centre Culturel, rue Anne de Bretagne à Louvigné de bais



Fait Mains

L'assemblée générale a eu lieu le 17 septembre et beaucoup de personnes y ont assisté. Madame Poulard a présenté les différentes activités (l'art floral, les cours de cuisine, les activités) qui ont lieu toute l'année.

60 adhérentes suivent les cours. 45 personnes se sont inscrites à la cuisine, réparties en 4 cours (vendredi soir 2, lundi et mardi soir).

Il reste des places pour le cours de cuisine du vendredi vous pouvez toujours vous inscrire.

La présidente remercie toutes les personnes qui y participent, ainsi que son bureau pour la bonne organisation des cours.

Le planning des différentes activités est affiché à la mairie pour toutes personnes intéressées.

La galette des rois aura lieu le 7 janvier 2020 à la salle du club à 20h.

Pour les renseignements :
Poulard Régine : 02 99 49 08 33

Danse Louvignéenne

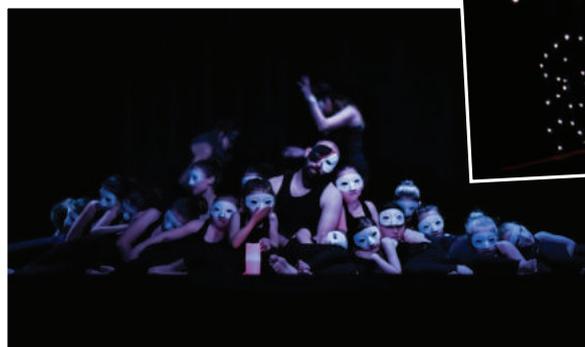
«L'association Danse Louvignéenne fête ses 30 ans !!»

Sophie et Matthieu accueillent cette année 43 élèves de 4 à 16 ans, le mercredi après-midi à la salle Intermède. Ils sont répartis en 4 niveaux, pour l'apprentissage de la danse classique à Modern Jazz et la préparation d'un spectacle en fin d'année.

Nouveauté : Depuis début octobre une séance de Zumba est animée par Eduardo, le mercredi de 19h à 20h.

Les inscriptions sont toujours possibles !!!

Renseignements par mail : danse.louvigne@yahoo.com ou par téléphone : Mr Calderon 07 58 56 65 64»



Dynamic Gym



C'est reparti pour une année de sport pour Dynamic Gym !!

En effet, les séances ont repris depuis le jeudi 12 et le samedi 14 septembre 2019. Et ce jusqu'au 20 juin 2019.

Les cours sont toujours assurés par nos éducateurs sportifs Nicolas et Thomas de l'association « Pêle Mêle » de La Guerche de Bretagne.

Toutes les activités de Dynamic Gym se passent à la salle des sports de Louvigné de Bais.

Multisport

Le Multisport : Discipline qui plaît beaucoup aux enfants de 5 à 10 ans. Session complète pour cette année.

Découverte d'une dizaine de sports au cours de la saison, avec Nicolas.

Horaires :

- Pour les 5- 7ans : le jeudi de 16h45 à 17h30
- Pour les 7-10 : le jeudi de 17h30 à 18h15

Tarif inchangé : 55€/ année

Fitness - Step

Les séances sont très diversifiées : Cardio, Renforcement, Abdo, Gainage, Atelier, etc.

Horaires :

- Le jeudi de 18h30 à 19h30 - Fitness
- Le jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- Le samedi de 9h15 à 10h15 - Fitness



Les tarifs inchangés sont les suivants :

- 70€ pour 1 cours/ semaine
- 100€ pour 2 cours/ semaine

À tout moment de l'année, il est possible de nous rejoindre, venez aux 2 cours « découverte » pour apprécier les séances...N'hésitez pas à nous rejoindre

Pour tout contact :
marie-christine.louin@orange.fr
ou au 06 77 23 41 33



Association des comédiens de la Vigne au Loup

Les trois coups de bâton sont donnés pour le dernier acte de cette nouvelle saison théâtrale 2019-2020 ...

Après onze ans passés à animer les ateliers théâtre aux enfants, Patricia Pierre, professeur de théâtre va faire valoir ses droits à la retraite en juin 2020 et va pouvoir profiter pleinement de Saint-Lunaire et savourer ses temps libres avec sa famille et ses amis et s'adonner à d'autres passions ...

Vingt-trois élèves profitent encore de ses cours cette année.

13 enfants de 8 à 11 ans au cours du mardi soir et 10 pré-ados de 11 à 16 ans au cours du mercredi après-midi.

Tout au long de l'année, ils vont faire des exercices et des jeux qui vont libérer le mouvement, la parole, l'imagination, la spontanéité ...

Ils vont être amenés à faire beaucoup d'improvisation et ainsi provoquer des interactions entre les uns et les autres et ainsi mieux se connaître et pouvoir jouer la comédie le 12 et 13 juin 2020 sur les planches de la salle Intermède.

Spectacles théâtraux sur la nouvelle scène

Pour la première fois, le 9 juin dernier, les élèves ont joué sur la scène de la nouvelle salle Intermède, deux pièces mises en scène par Patricia Pierre «je veux et j'exige» par le groupe des 8-11 ans, et «une folle histoire» par le groupe des 11-14 ans. Le public bien installé dans les nouveaux gradins a fait résonner de nombreux rires et applaudissements.

*Le 6 et 7 juillet 2019, l'association des comédiens de la Vigne au Loup avec trois autres associations culturelles étaient présentes à l'espace détente à l'occasion des animations du festival des DésArticulés et des chemins en fête. Nous avons tenu les stands de restauration et boissons qui nous ont permis de dégager un petit bénéfice.

DES MERCIS ...

L'association des comédiens de la Vigne au Loup remercie chaleureusement les différentes personnes qui se sont impliquées tout au long de ces années :

Isabelle, Marie-Laure, Michel, Paul, Stéphanie, Sylvie ... et celles qui arrivent : Mickaël & Vanessa Allain, Ophélie-Lucie Wegerich, Magali Le

La citation de Patricia pour ce 2^e semestre :

Tout ce qui a un début a une fin. Mais chaque fin est le début d'un nouveau départ.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2019.



Laurence Loisan, Marie-Christine Gérard et Patricia Pierre

Laurence et Marie-Christine vont tirer leur révérence en même temps que Patricia donc si vous voulez que l'activité théâtre enfants perdure dans la commune, il va falloir un nouveau professeur et des parents qui s'investissent pour continuer la gestion de l'association.

Tél : Laurence 06.31.29.50.07 et Marie-Christine 06.49.89.66.52



Les Pré-Ados avec la pièce "Une folle Histoire"



Le groupe 8-11 avec la pièce "Je veux et j'exige"

Louvigné-de-Bais Volley-ball

Le club de Louvigné de Bais Volley Ball fête cette année ses 30 ans. L'occasion de faire la fête le samedi 30 novembre à la salle Intermède avec repas animé et soirée dansante. Tous les licenciés et anciens licenciés sont conviés.



Le club a obtenu le label club formateur futur qui récompense les clubs appliquant une politique tournée vers la formation de qualité et l'obtention de résultats de haut niveau.

Pour répondre à la demande de nos licenciés, le club a renouvelé la boutique avec de nouveaux articles aux couleurs du club.

Encore une fois, le club bénéficie d'un effectif prometteur avec 115 licenciés.



De nombreuses équipes sont donc engagées en championnat ou en coupe :

- 12 équipes de poussins engagés pour les plateaux dont 2 avec blocages.
- Une équipe de benjamins engagée en championnat et en coupe de France
- Une équipe benjamins avec Torcé engagée en championnat.
- Les minimes se sont alliées au club de Moulins pour compléter les effectifs et s'engager en championnat et en coupe de France
- Les cadettes sont engagées en championnat également.
- Les seniors, les filles évoluent cette année au niveau régional après leur belle saison la saison passée en pré-régionales.
- En détente, 3 équipes sont engagées : une joue en excellence, une en honneur et l'autre en 1^{re} division.

Les seniors évoluant au niveau régional, le club a dû former des jeunes à la table de marque pour assurer les matchs à domicile. Et, deux arbitres sont également en formation pour couvrir le club.

SAISON 2019 - 2020

LOUVIGNE DE BAIS VOLLEY BALL



Dates à retenir

- Tournoi Adultes le **vendredi 22 mai**
- Tournoi Jeunes le **samedi 23 mai**
- AG du volley le **vendredi 26 juin**

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur le groupe Facebook du club ou sur notre site internet <http://louvignedebaisvoll.wixsite.com/ldbvb>

Contact :

Damien Richard, président (06 47 00 04 60)

Rozenn Jeuland, secrétaire (06 15 53 73 15)

Adèle Gérard, vice-présidente (07 51 68 87 31)



Stade Louvignéen Football Club

En juin dernier, notre Président, Yves Grégoire, plus connu sous le nom de Nastase, a souhaité quitter ses fonctions après 3 années de présidence. Nastase aura passé plus de 40 ans au club en tant que joueur dans toutes les catégories, de minimes à vétérans, et aussi entraîneur, vice-président et ces 3 dernières années «Président-joueur». Lors de l'assemblée générale de fin de saison, les bénévoles, entraîneurs et joueurs ont remercié Nastase pour son investissement pendant toutes ces années.

Merci Nastase



Nastase (au centre) et Karl Lecoq (à gauche) nouveau président, lors de l'assemblée générale de fin de saison 2018-2019

Quelques changements sont donc intervenus durant cette intersaison dans l'équipe dirigeante :

- Président : Karl Lecoq
- Vice-président : Cédric Trébon et Mickaël Louessard
- Trésorier et trésorière-adjoint : David Marion et Delphine Lecoq
- Secrétaire et secrétaire-adjoint : Sandrine Lucas et Sébastien Gautho

La saison 2019-2020 est maintenant bien lancée. L'effectif est globalement stable par rapport à la saison dernière avec 170 licenciés dont 36 séniors. L'équipe sénior A s'est maintenue en Régional 3 et l'équipe B évolue cette saison en Départemental 3 après une saison difficile à l'échelon supérieur. A noter un rajeunissement de l'effectif avec l'intégration de jeunes joueurs issus du club et l'arrivée de quelques jeunes recrues, ce qui est de bon augure pour l'avenir. Pour ces 2 équipes, tout comme pour les équipes de jeunes, prendre du plaisir collec-

tivement et individuellement en pratiquant un beau football reste le but à atteindre pour une saison réussie. De leur côté, les vétérans continueront leur championnat du vendredi soir.

Concernant les équipes de jeunes, la 1ère année en entente avec l'US Bais a apporté beaucoup de satisfaction particulièrement concernant l'ambiance entre joueurs. Nous souhaitons que cette entente se pérennise dans le temps... Pour ce faire, la catégorie U11 a été incorporée, ce qui porte le nombre d'équipe à 10 dans 4 catégories :

- 4 équipes U11
- 3 équipes U13
- 2 équipes U15
- 1 équipe U17

A terme, toutes ces équipes évolueront sous un maillot de couleur bleu marine et blanc avec un logo spécifique à l'entente.

Pour les catégories U6 à U9, la vingtaine de joueurs continuera d'évoluer sous les couleurs du Stade Louvignéen FC.

Nous avons la chance d'avoir 4 arbitres officiels : Pierre Gilles, Bruno Joufflineau, Adrien Ferré et Corentin Ogier qui officient dans les différents championnats de ligue et de district. A noter que Corentin arbitre régulièrement au plus haut régional et parfois au niveau national.

Pour une bonne organisation de cette nouvelle saison, les 24 membres du comité se sont répartis en commissions (tournois, sponsoring, communication, repas-buvette, ...). Cette organisation permet à chacun en fonction de ces compétences et de sa disponibilité de contribuer au bon fonctionnement du club.

Bien que la saison soit commencée, il est toujours possible d'intégrer le club quel que soit son âge.

Que l'on veuille découvrir un nouveau sport pour les plus jeunes ou participer à la vie de l'association en tant que bénévole.

Pour toute nouvelle inscription en équipe jeunes, contacter Ludovic Ménard (06 72 24 47 29)

Les équipes de début de saison :



Entente Bais-Louvigné catégorie U11



Séniors A



Séniors B

Les dates à retenir :

- Repas du club : **samedi 9 novembre**
- Tournoi PS4 : **lundi 23 décembre**
- Tournoi salle vétérans : **vendredi 27 décembre**
- Galette des rois : **samedi 25 janvier**
- Loto : **vendredi 1^{er} mai**
- Tournois jeunes : **samedi 6 juin (U11&U13) et dimanche 7 juin (U15&U17)**

Site internet : <http://stadelouvigneen-footeo.footeo.com>
Facebook.com/StadeLouvigneenFootballClub

